



Depuis Sde Teiman, la vÃ©ritÃ© sur le systÃ¨me de justice militaire israÃ©lien a  
Ã©tÃ© rÃ©vÃ©lÃ©e

## Description

*En abandonnant toutes les charges retenues contre les soldats filmÃ©s en train de maltraiter un  
dÃ©tenu palestinien, IsraÃ©l a renoncÃ© Ã toute illusion de responsabilitÃ©.*

Par Michael Sfar, 21 mars 2026



Des soldats israéliens accusés d'avoir maltraité un détenu palestinien au centre de détention de Sde Teiman, ainsi que leurs avocats, s'adressent à la presse à la suite de la démission de la procureure générale militaire, la générale de division Yifat Tomer-Yerushalmi, après la divulgation à la presse d'une vidéo de l'incident, devant la Cour suprême à Jérusalem, le 2 novembre 2025. image : Yonatan Sindel/Flash90

Le célèbre astrophysicien Stephen Hawking a découvert qu'un trou noir, cet objet céleste qui avale tout ce qui l'entoure et dont, apparemment, rien de ce qui y pénètre ne s'échappe jamais, émet néanmoins un certain niveau de rayonnement électromagnétique. Comme il est d'usage dans les sciences exactes, ce phénomène a été baptisé du nom du scientifique qui

lâ??a d'Ã©couvert ; en lâ??occurrence, le Â« rayonnement de Hawking Â».

Sde Teiman, lâ??ancienne base militaire israÃ©lienne transformÃ©e en centre de d'Ã©tention pour Palestinien.nes, qui comprend un complexe hospitalier pour les prisonnier.es, a fonctionnÃ© depuis le d'Ã©but de la guerre d'Ã©vastatrice menÃ©e par IsraÃ©l contre Gaza comme un trou noir moral. Toutes les traces d'Ã©humanitÃ© â?? qu'Ã©il s'Ã©agisse des principes moraux les plus Ã©thÃ©mentaires, de lâ??Ã©thique mÃ©dicale ou de tout vestige de honte israÃ©lienne â?? y ont Ã©tÃ© englouties et ont complÃ©tement disparu.

D'Ã©aprÃ©s les tÃ©moignages d'Ã©ancien.nes d'Ã©tenu.es et les enquÃ©tes menÃ©es par des journalistes et des organisations de d'Ã©fense des droits humains, nous, IsraÃ©lien.nes, y avons affamÃ©, torturÃ© et humiliÃ© des prisonnier.es palestinien.nes, tout en prodiguant aux blessÃ©s et aux malades des soins mÃ©dicaux honteux qui, Ã© plusieurs reprises, ont conduit Ã© des amputations qui auraient pu Ã©tre Ã©vitÃ©es si les soins avaient Ã©tÃ© raisonnables. Toutes les valeurs ont Ã©tÃ© aspirÃ©es au cÅ©ur du trou noir moral qu'Ã©est le camp de Sde Teiman. N'Ã©y a-t-il vraiment aucune valeur qui en ait Ã©tÃ© Ã©pargnÃ©e ?

Eh bien, il s'Ã©avÃ©re que Sde Teiman, lui aussi, Ã©met son propre rayonnement de Hawking. Mais tout comme ce qui a disparu Ã© Sde Teiman, le rayonnement qu'Ã©il Ã©met n'Ã©est pas Ã©lectromagnÃ©tique, mais Ã©thique : Sde Teiman a rÃ©vÃ©lÃ© la vÃ©ritÃ© sur la nature, le fonctionnement et la mission des forces de lâ??ordre chargÃ©es de traiter les allÃ©gations de violations des droits humains commises par IsraÃ©l Ã© lâ??encontre des Palestinien.nes.

La semaine derniÃ©re, le plus haut responsable juridique de lâ??armÃ©e israÃ©lienne a abandonnÃ© toutes les charges retenues contre cinq soldats de la Force 100, accusÃ©s d'Ã©avoir battu un d'Ã©tenu palestinien et de lui avoir d'Ã©chirÃ© le rectum en le poignardant avec un objet tranchant â?? un acte qui a Ã©tÃ© partiellement filmÃ© par une camÃ©ra de vidÃ©osurveillance dans des images qui ont ensuite Ã©tÃ© divulguÃ©es. Ce faisant, il a rÃ©vÃ©lÃ© une fois pour toutes le grand mensonge israÃ©lien concernant lâ??existence d'Ã©un systÃ©me d'Ã©enquÃ©te et de poursuite professionnel et indÃ©pendant cherchant rÃ©ellement Ã© demander des comptes aux soldat.es rebelles.

La clÃ©ture de lâ??affaire et lâ??annulation de lâ??acte d'Ã©accusation reprochant aux prÃ©venus d'Ã©avoir infligÃ© d'Ã©horribles violences physiques Ã© un d'Ã©tenu sans d'Ã©fense ont libÃ©rÃ© la vÃ©ritÃ© des chaÃ©nes du mensonge dans lesquelles elle Ã©tait maintenue par lâ??appareil de hasbara israÃ©lien. (Soit dit en passant, c'Ã©est l'Ã© lâ??usage correct de la racine hÃ©braÃ©que *á, ¤/-tz*, Â« extraire Â» â?? non pas lâ??IsraÃ©lien qui s'Ã©est retrouvÃ© coincÃ© Ã© Londres et a trouvÃ© un vol pour retourner au pays des guerres, de lâ??apartheid et d'Ã©un gouvernement kahaniste, mais une terrible vÃ©ritÃ© emprisonnÃ©e en enfer et ramenÃ©e Ã© la lumiÃ©re.)

La vÃ©ritÃ©, c'Ã©est qu'Ã©un systÃ©me rÃ©pressif qui s'Ã©efforce vÃ©ritablement de tenir les soldats pour responsables lorsqu'Ã©ils tuent, humilient ou maltraitent des Palestinien.nes n'Ã©a jamais existÃ© en IsraÃ©l, ou du moins pas depuis plusieurs d'Ã©cennies. La vÃ©ritÃ©, c'Ã©est qu'Ã©il existe un systÃ©me qui accorde de facto lâ??immunitÃ© aux soldat.es lorsque leurs victimes sont palestiniennes, et qui s'Ã©efforce mÃ©me d'Ã©aboutir Ã© ce rÃ©sultat. Et la vÃ©ritÃ©, c'Ã©est que les rares cas de responsabilisation que le systÃ©me produit visent Ã© dissimuler cette rÃ©alitÃ© et Ã© repousser lâ??accusation selon laquelle il n'Ã©y a pas de sanction en IsraÃ©l pour avoir fait du mal aux Palestinien.nes.

En d'autres termes, les systèmes de justice militaire ont longtemps voulu fonctionner sans véritable application de la loi, tout en donnant l'impression de remplir leur mission, en sacrifiant quelques affaires, généralement mineures, dans lesquelles des actes d'accusation ont été déposés. Ces actes d'accusation n'ont jamais eu pour but de faire respecter la loi, mais plutôt de servir de démonstration symbolique de l'application de la loi à une exception conçue pour masquer la règle.

Selon des données obtenues grâce à des demandes d'accès à l'information adressées à l'armée par l'organisation israélienne de défense des droits humains *Yesh Din* (pour laquelle j'interviens en tant que conseiller juridique), entre 2016 et 2024, les autorités militaires chargées de l'application de la loi ont été informées de 2 427 plaintes concernant des atteintes commises par des soldats israéliens en Cisjordanie occupée. L'armée n'a ouvert des enquêtes que sur 552 de ces cas (22,7 % des plaintes), et seuls 23 ont abouti à des mises en accusation (0,9 %).

Dans la bande de Gaza, la situation n'est guère meilleure : plus de 1 500 plaintes liées au comportement de soldats depuis octobre 2023 ont donné lieu jusqu'à présent à deux mises en accusation.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la décision du procureur général militaire Itay Offir de classer l'affaire des abus de Sde Teiman : non pas comme le dernier clou enfoncé dans le cercueil de la prétendue application de la loi, mais plutôt comme l'abandon de toute cette mascarade.

## Un ennemi intérieur

Il en va de même pour les motifs invoqués pour classer l'affaire, qui ne devraient pas tenir la route sur le plan juridique. Offir a expliqué que, le détenu victime d'abus ayant été renvoyé à Gaza, le témoin principal avait disparu. Pourtant, sa décision ne mentionne nullement si on a contacté l'ancien détenu pour lui demander s'il serait disposé à entrer en Israël afin de témoigner contre les personnes soupçonnées de l'avoir maltraité.

Offir a également affirmé que, comme sa précédente, Yifat Tomer-Yerushalmi, et son équipe avaient enfreint la loi en divulguant la vidéo aux médias et en faisant obstruction à l'enquête sur cette fuite, l'acquiescement de la procédure et le sens de la justice avaient été compromis.

En tant qu'ancien avocat pénaliste, j'ai du mal à comprendre en quoi un tel comportement inapproprié modifie l'état des preuves à l'encontre des accusés ou la capacité d'un tribunal militaire à juger l'affaire sans préjugé. Pour le meilleur ou pour le pire, la fuite et la tentative de la dissimuler n'ont pas altéré la crédibilité ni la valeur probante des éléments de preuve dans cette affaire : la vidéo, les rapports médicaux sur l'état du détenu, ou les témoignages du détenu et des suspects.

Enfin, le procureur général militaire a noté que l'enquête sur la fuite et l'entrave à l'enquête qui s'en est suivie pourraient entraîner des retards importants dans le déroulement du procès contre les accusés. Cela est peut-être vrai et pourrait en effet entraîner

un retard problématique dans l'administration de la justice, mais ce n'est pas la première affaire judiciaire en Israël à durer longtemps, et je n'ai jamais entendu parler d'actes d'accusation dans des affaires pénales graves qui auraient été annulés simplement parce que la procédure traîne en longueur.

La vérité est que la raison pour laquelle on abandonne la façade de l'application de la loi n'est pas liée à des difficultés probatoires ou à une atteinte à l'acquiescement procédurale, mais plutôt à un changement dans la constellation des pressions exercées sur le système juridique israélien dans son ensemble.

Il y a dix ans, la principale préoccupation du procureur général de l'armée et du procureur général était l'atteinte à l'image d'Israël aux yeux de la communauté internationale à une situation qui pouvait entraîner des pressions internationales, voire des poursuites devant les tribunaux internationaux. C'est ce facteur qui a dicté la nécessité de procéder à des inculpations « sacrificielles ».

Aujourd'hui, cependant, l'hostilité de la droite israélienne envers le système judiciaire national, et l'utilisation de rares cas d'application de la loi comme celui d'Elor Azaria, un soldat israélien filmé à Hbron en train d'exécuter un Palestinien gisant blessé au sol après avoir poignardé un autre soldat pour attiser la haine contre ce système, ont convaincu le procureur général et le procureur général militaire d'abandonner même l'apparence d'une application de la loi.

Autrefois, ils craignaient le monde ; aujourd'hui, ils craignent les dirigeants israéliens et la colonne de politiciens brutaux tels que ceux qui ont fait irruption à Sde Teiman pour empêcher l'arrestation des suspects et se rangent à leur avis.

Avec la clôture de l'affaire Sde Teiman, il ne reste plus, à ma connaissance, que deux affaires dans lesquelles des actes d'accusation ont été dressés contre des soldats pour des faits liés à la guerre à Gaza. L'une concerne un soldat shlimazel (malchanceux) qui a volé de l'argent dans une maison palestinienne (un événement courant dans cette guerre) et qui, lorsqu'il a tenté de le déposer en Israël, s'est rendu compte qu'une partie était fautive. La seconde concerne un réserviste qui a également agressé des détenus à Sde Teiman mais qui a brutalement signé un accord de plaidoyer ; rétrospectivement, il mérite le Prix Israël pour avoir été un freier (crétin).

La vérité, pure et simple, a jailli de Sde Teiman. Pendant des années, elle a été muselée et réduite au silence par ses gardiens : le porte-parole de l'armée israélienne, l'appareil de hasbara du gouvernement et le système judiciaire israélien. Mais ils ont libéré de ses chaînes d'Israël il est devenu évident que la maintenir emprisonnée créait un ennemi à l'intérieur du pays qui exploitait leur propre mensonge à des fins politiques.

Traduction pour l'Agence Média Palestine : L.D

source : [+972 Magazine](#)

**date créée**

2026/03/23